ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 73960

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson interroge M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur l'avenir et les modalités de financement des crèches d'entreprise. Au mois de février dernier, une charte, visant à faciliter le quotidien des parents salariés en matière de mode de garde, a été signée par près de soixante entreprises (dont Areva, Total, PSA, BNP Paribas, Orange...). Il s'agit là d'une véritable étape dans la conciliation vie professionnelle-vie familiale. C'est la raison pour laquelle il souhaiterait connaître les modalités de financement de ces crèches.

Données clés

Auteur : M. Jean-Frédéric Poisson
Circonscription : Yvelines (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73960
Rubrique : Enfants
Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville
Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 mars 2010, page 2894
Question retirée le : 25 mai 2010 (Fin de mandat)